

AVRIL 2019

Le

Tholusien

#167

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100 % 10-31-1240 À 1 000 EXEMPLAIRES SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHELAISE



page 2
La vie municipale



page 8
Bibliothèque



page 9
La vie de l'école



page 10
La vie associative

Carnaval
Vendredi
5 avril
Lire p. 9

SITE INTERNET : WWW.MAIRIE-LE-THOU.FR

Chères Tholusiennes, chers Tholusiens,

Comme chaque année au premier trimestre, les collectivités territoriales doivent voter leurs budgets. Vous pouvez en lire les grandes lignes dans les pages suivantes.

Vous remarquerez que la situation financière et budgétaire de notre commune est des plus confortable. Le fait d'être une commune attractive nous permet, grâce aux constructions récentes, d'augmenter de manière importante nos bases fiscales et ainsi de ne pas toucher à nos taux encore une fois. Nous votons également deux budgets annexes, un pour la boulangerie et un pour le lotissement des Cigognes qui sera clôturé en fin d'année, lorsque tous les travaux seront payés. Ils sont tous les deux dans le vert.

Les excédents provisionnés permettront au prochain Conseil municipal de programmer budgétairement les **travaux de voirie du bourg** qui seront exécutés sous maîtrise d'œuvre du Département. Auparavant, dès ce mois de juin, les travaux de **réfection du réseau d'eau potable** vont perturber les circulations sur l'ensemble du bourg.

Cela nous permet aussi de lancer une **étude «cœur de bourg»** sur la sécurisation des déplacements et création de parkings entre la zone des commerces, mairie - salle des fêtes et les écoles. Les premiers travaux devraient débuter en fin d'été. Face à l'inconscience de certains automobilistes, nous allons instaurer des voies d'espaces partagés limitées à **20 et 30 km/h** sur l'allée du Foirail et le lotissement des Cigognes ainsi que sur celui des Passereaux. Nous allons modifier le sens de circulation sur les rues de la Panification et Victoria (création de sens interdits).

En travaux de voirie, nous avons acté de reprendre les poutres de rives sur la route VC 101 (entre les routes d'Ardillières et de Ciré). Nous faisons une **demande d'aide** auprès du Conseil départemental, qui avait programmé des travaux il y a déjà 10 ans de cela, et qui est revenu sur ses engagements malgré le fait que la circulation y est presque entièrement originaire d'autres communes. Nous avons également budgété la réfection des routes de la Preuille, de Pied-Joint et des Varennes, ainsi que le chemin de La Folie qui rejoint la D 939.

Au **cimetière**, nous avons fait installer de nouvelles cases de columbarium et nous allons reprendre l'allée centrale, dégradée par le ruissellement des eaux de pluie.

Le permis de construire des vestiaires - salle associative est sur les rails, avec un début de travaux espéré à la rentrée de septembre. Le **nouveau podium** est en construction et sera prêt pour les fêtes à venir (anguilles, écoles...).

Plusieurs sujets concernant nos **deux écoles** : pour la maternelle, une fermeture conditionnelle a été prononcée. Selon les inscriptions finalisées en juin, une décision de maintien ou de fermeture sera prise par les autorités académiques. Nous souhaitons mettre en place d'ici la rentrée des cheminements plus sécurisés pour les piétons (enfants et familles) à l'approche des parkings et entrées des écoles. Notre Conseil municipal des jeunes nous a fait de nouvelles propositions, très responsables. Nous allons leur procurer les moyens de les réaliser.

La consolidation du **campanile** de notre église va être effectuée par l'entreprise des «Compagnons de Saint Jacques». Les dons auprès de la Fondation du Patrimoine sont toujours acceptés.

Nous arrivons dans la phase finale du **PLUiH**. Les différentes études obligatoires sont abouties, PADD, zones d'habitat, zones agricoles, zones naturelles, trames vertes et bleues, biodiversité, zones humides, mobilités... qui sont rassemblées dans le règlement... Le Conseil communautaire vient de l'approuver. Les communes auront trois mois pour délibérer. Une exposition est programmée actuellement et fait le tour des 24 communes de la Communauté de Communes. Nous en disposerons du 7 au 12 juillet. Chacun est invité à la consulter. L'enquête publique est à ce jour programmée pour le mois de septembre. Vous pouvez également consulter le site web de la CdC où vous pourrez également connaître les actions et projets en cours.

Mais notre commune c'est aussi, et surtout, l'occasion de se rencontrer, d'échanger et les possibilités sont nombreuses, du fait du **dynamisme** de notre petite centralité (commerces, services, pôle santé, écoles, cantine, ALSH, mairie, La Poste, salle des fêtes, terrains de sport et de loisirs), mais aussi sur les commerces ou activités en dehors du bourg (Le Mont d'or, Pied-Joint, La Gravelle, ZA du Fief-Girard). C'est une chance de pouvoir bénéficier de tous ces services et des possibilités de **mobilité** (gare TER, site de co-voiturage). Il nous reste à travailler avec la Région et la société de transport pour améliorer et développer les services de cars qui ont connu de gros soucis depuis septembre.

Et bien sûr, je n'oublie pas les associations, exemple parfait de convivialité, d'échanges, de partage. Les **bénévoles** y mettent beaucoup de cœur et d'énergie et nous préparent de nombreuses manifestations avant l'été et pendant l'été. Ils ne demandent qu'à vous compter parmi eux et espèrent vous rencontrer lors de leurs manifestations.

Plusieurs articles vont détailler mes propos. Je vous en souhaite bonne lecture.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Résumé des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Séance du 5 février 2019

■ Transfert de la compétence «assainissement» à la CdC Aunis sud

Considérant que la Commune du Thou adhère au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime pour la compétence «assainissement» et que ce Syndicat exerce cette compétence à la satisfaction de la Commune, le Conseil Municipal, s'oppose au transfert obligatoire de la compétence «assainissement» à la CdC.

■ Implantation d'un parc éolien sur la commune de Forges. Enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Toutes les communes situées dans le rayon d'affichage sont appelées à donner leur avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable au projet du parc éolien de Forges.
- Précise que ce projet devra se situer à 1000 mètres au moins des habitations.

■ Comptes rendus des commissions Voirie

Aménagement du cœur de bourg : rendez-vous avec le Syndicat de la voirie jeudi 7 février.

Plusieurs devis ont été demandés pour les travaux suivants : allée principale du cimetière,

voirie La Folie, La Preuille, réfection du trottoir entre le chemin piéton et la voie ferrée de Charmeneuil.

■ Animations

28 avril :

exposition Deboz'arts

7 septembre :

Forum des associations

15 décembre :

Noël des enfants

■ Clocher église

Les travaux commenceront en mars 2019.

Relancer la campagne pour l'appel aux dons.

■ Conseil municipal d'enfants

Table de ping pong installée.

Devis en cours pour aménagement de l'aire de jeu.

Séance du 21 février 2019

■ Conventions Syndicat départemental de la voirie

Mission de géolocalisation et de géoréférencement des réseaux souterrains. Montant HT de la mission : 28 860 €.

Considérant que la commune dispose déjà de nombreux éléments : plans des réseaux souterrains suite aux DICT demandées dans le cadre des travaux d'agrandissement de la mairie, plan de piquetage... Le Conseil ne souhaite pas souscrire à cette convention.

■ Convention pour la conception de l'aménagement du cœur de bourg et la réalisation des travaux

Quelques modifications sont à apporter :

Article 2 : spécifier : «sécu-

risation des cheminements doux».

Article 3-1-1 : compléter «présentation d'une ou plusieurs solutions d'aménagement de l'espace»... avec «en fonction du diagnostic de l'état initial et des études déjà réalisée en lien avec les élus».

■ Frelons asiatiques

Le Conseil municipal décide que la commune prenne en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers pour l'année 2019.

Séance du 7 mars 2019

■ Ce Conseil était entièrement dédié aux **finances communales** :

- Compte de gestion et compte administratif 2018,

- Affectation du résultat,

_ Vote des taux d'imposition 2019,

- Participation financière au SIVOS Le Thou – LANDRAIS,

- Budget annexe boulangerie,

- Budget annexe lotissement.

Son compte-rendu comporte plus de 3 pages et ne peut être résumé. Vous pouvez consulter le document complet directement à la mairie ou sur le site internet de la commune.

**Rappel : les séances
du Conseil municipal
sont publiques
(dates affichées
sur le panneau dans
l'entrée de la mairie)**



Nouvelle équipe :

Céline, Noémie,
Sandrine et Jérôme

Restaurant

du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 14 h 30

Cave à Bières

du mardi au jeudi
de 17 h à 20 h

Vendredi

de 11 h 30 à 2 h non stop

Samedi de 18 h à 2 h

Horaires susceptibles
d'être modifiés selon
les événements sportifs

SARL La Capsule

1, rue du Petit-Bois
05 46 66 01 68
lacapsule17@orange.fr

Poste

05 46 35 51 57

Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h

Mairie

05 46 35 51 58
www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30

Mardi, mercredi,
jeudi

de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Vendredi
de 8 h à 12 h

Médecins

05 46 27 52 29

Pharmacie

de garde 32 37

Kinésithérapeutes

05 46 68 28 46

Infirmiers

06 26 77 11 01

Ostéopathe

05 46 07 64 69

Orthophonistes

05 46 09 05 34

Budget primitif 2019

Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2018, en totale conformité avec le compte de gestion du trésorier public. Son analyse montre que notre commune a une dette très maîtrisée malgré les nombreux investissements engagés et que le résultat du budget de fonctionnement laisse un excédent confortable. Notre capacité d'autofinancement est ainsi confortée, et notre besoin en fonds de roulement est largement positif. Notre ratio de solvabilité est de 3,93 années, donc très loin des seuils critiques (9 ans).

Budget 2018 en chiffres

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 406 278,70 €	572 918,59 €
Dépenses	1 042 121,41 €	511 477,19 €
Solde +	364 157,29 €	61 441,40 €

Affectation du résultat pour le budget 2019

Principe : il convient d'équilibrer le déficit éventuel d'investissement par une ponction sur le résultat du fonctionnement. Pas de déficit, donc : sur les 364 157,29 € d'excédent de fonctionnement 2018, 170 000 € sont affectés au budget de fonctionnement 2019 et 194 157,29 € en investissement qui vont s'ajouter aux 61 441,40 € d'excédent 2018.

De ce fait, les taux des 3 taxes - habitation, foncières bâties et non bâties - resteront inchangées (voir encadré page suivante).

A noter que la Communauté de Communes a voté ses taux qui restent aussi inchangés, mais qui donne une légère baisse pour les communes de l'ex CdC Plaine d'Aunis, et également une légère baisse de celui de la TEOM qui passe de 9,12 à 9,10. Mais la taxe GEMAPI entre en vigueur cette année (faible montant). Bien sûr, la TH doit elle encore être abattue de 30 % supplémentaires...

Le budget 2019 a été prévu comme suit (il est évident que ce sont des prévisions, et si précises soient-elles, le cours du temps peut apporter des changements (lois nouvelles, incidents ou accidents, projet devenant urgent...)).

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges générales	216 093
Salaires	363 403
Atténuation de charges	4 000
Gestion courante (dont SIVOS)	498 309
Intérêts de la dette	27 000
Dépenses imprévues	50 000
Opérations d'ordre	16 126

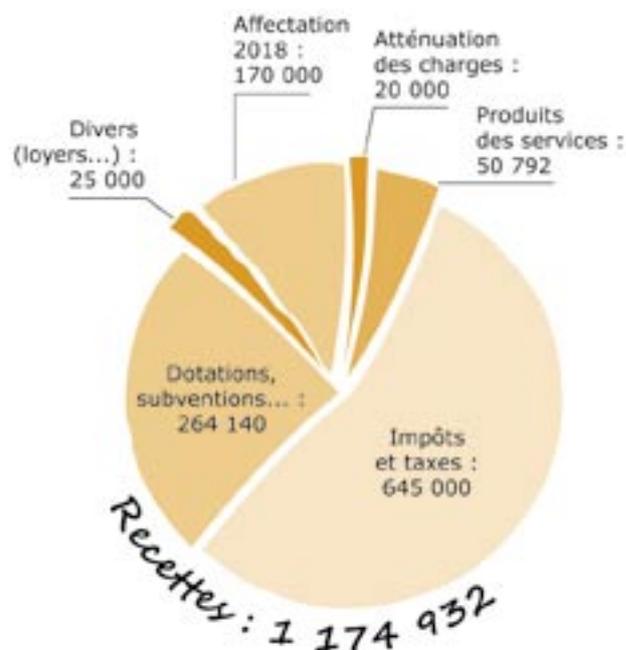
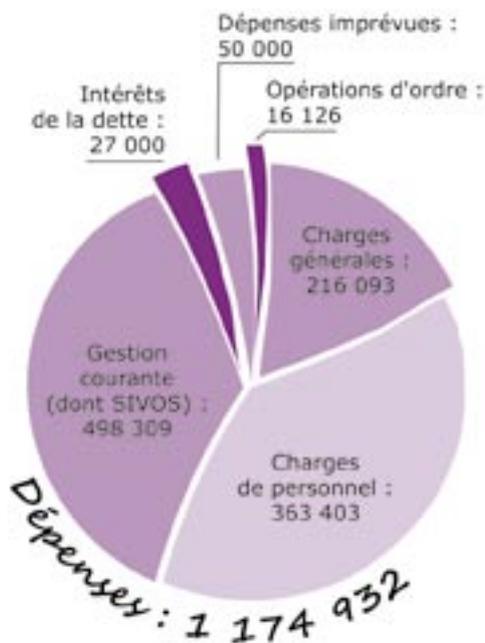
Recettes

Atténuation de charges	20 000
Produits des services	50 792
Impôts et taxes	645 000
Dotations, subventions...	264 140
Divers (loyers...)	25 000
Affectation 2018	170 000

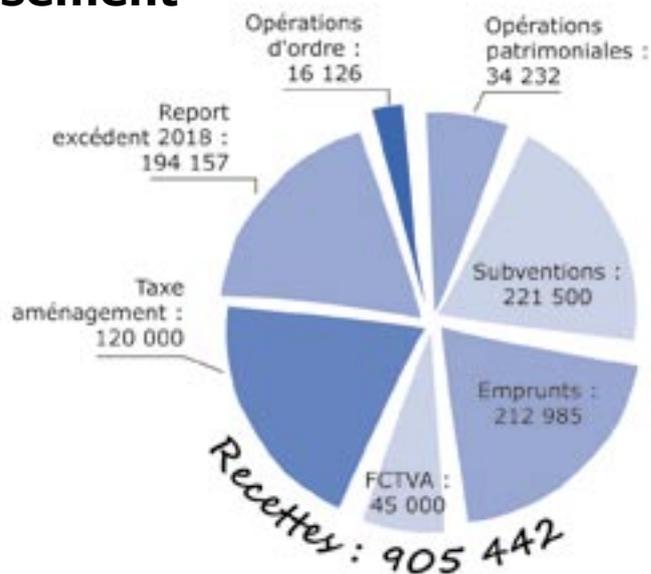
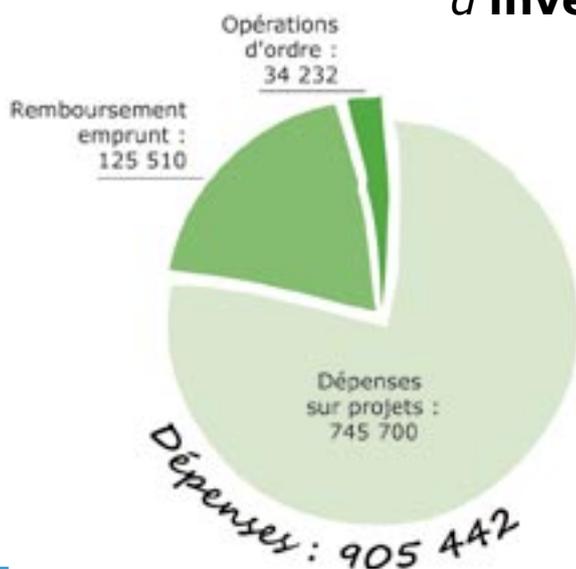
Le budget en chiffres



Section de fonctionnement



Section d'investissement



et 2019
(arrondis)

INVESTISSEMENT (projets en cours ou à venir)

Dépenses

Dépenses sur projets	745 700
<i>(vestiaires-salle associative, podium, cimetière, cœur de bourg, voirie, climatisation ALSH-Bibliothèque, clocher, CME, éclairage public, petit matériel, chemin piéton, poteaux incendie, affichage, toiture presbytère...)</i>	
Remboursement emprunts	125 510
Opérations d'ordre	34 232

Recettes

Subventions	221 500
Emprunts	212 985
FCTVA	45 000
Taxe aménagement	120 000
Report excédent 2018	194 157
Opérations d'ordre	16 126
Opérations patrimoniales	34 232

Taux d'imposition 2019

Taxe d'habitation :	12,18 %
Taxe foncier bâti :	16,98 %
Taxe foncier non bâti :	61,47 %

Routes et chemins

Le budget de 2019 prévoit la remise en état de plusieurs routes et chemins.

Devis demandés (TTC) :

- Jonction de la route d'Ardillières à celle de Ciré 55 087 €
(subvention possible de 40 % par le Département)
- Chemin de Plumenail 7 000 €
- Les Varennes 5 560 €
- La Preuille et Piedjoint 27 700 €

Nouvelles du clocher

Voilà six mois que la **souscription publique** pour financer les travaux du clocher de l'église de notre village est ouverte. Déjà plus de quarante personnes et entreprises ont participé à la collecte de fonds destinée à financer la rénovation du campanile. Bientôt, Les Compagnons de Saint Jacques, l'entreprise rochelaise choisie pour ce chantier, va installer ses échafaudages. **Les travaux vont pouvoir commencer.**

Cependant, il n'est pas trop tard pour vous de participer à ce projet destiné à redonner vie à la cloche de notre église. Tous les dons sont les bienvenus, du plus modeste au plus généreux. Grâce au Label «Fondation du Patrimoine», nous vous rappelons que **ces dons sont déductibles à 66 %** de vos impôts sur le revenu pour les particuliers, de 75 % de l'impôt sur la fortune immobilière et de 60 % pour les commerces et les entreprises.

Vous trouverez bientôt un **dépliant** dans votre boîte aux lettres. Toutes les explications sont fournies et si vous souhaitez avoir plus d'informations, les services de la mairie sont à votre disposition.

Si vous désirez faire partie des bienfaiteurs réunis autour de ce projet patrimonial, il vous suffit de retourner le dépliant et votre chèque à la mairie ou de faire un don directement sur internet. Vous recevrez rapidement un justificatif de votre participation.

A l'issue du projet, une bannière comportant les noms de **tous les donateurs** sera dévoilée le jour de l'inauguration de notre clocher rénové.

Bientôt, et grâce à vous, la cloche pourra sonner à nouveau.

Nous comptons sur vous tous.

Le Thou, Les amis du clocher

Lotissement communal «Les Cigognes»

Les 22 lots ont tous été vendus et les dernières maisons sont en phase finale de construction.

La voirie du lotissement est placée en «**zone 20**», c'est à dire que les voies sont partagées et que voitures, vélos et piétons y cohabitent, avec priorité pour ces derniers. De fait, la vitesse y est limitée à 20 km/heure. Il en est de même pour le lotissement des Passereaux.

La signalétique correspondante va rapidement être mise en place. Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de respecter cette réglementation.

Commission Urbanisme

Responsable : Danielle BALLANGER

Cimetière

Notre **Jardin du Souvenir** vient d'être mis aux normes en vigueur.



Un **Columbarium** complémentaire de 48 places a été implanté pour la dépose des urnes. La concession est de 475 € pour une durée de 30 ans (2 places par case).



Coût de ces ouvrages : 34 000 €.

Les travaux dans le cimetière ont été réalisés par la Société Granimond. Cette société nous a fait un don de 1 000 € pour la remise en état du clocher de notre église.

Concours de dessin manga



Le Conseil municipal d'enfants (CME) vous propose un concours de dessin manga. Il débutera le 1^{er} avril et se terminera le 1^{er} mai. Vous pouvez apporter votre dessin **à partir du 15 avril** à la mairie.

Règlement

- A partir de 8 ans jusqu'à 16 ans
- Faire votre dessin sur une feuille A4
- Dessiner un seul personnage, existant déjà dans les mangas
- Ecrire le nom du personnage et du manga
- Ecrivez au dos de la feuille vos nom, prénom et numéro de téléphone
- Interdiction de décalquer

Le concours sera jugé par les enfants du CME

Bonne chance ! La remise des prix
aura lieu le 11 mai

Et si on nettoyait le village !

Samedi 11 mai 2019 à 10h00

Rendez-vous sur le parking derrière la mairie

Le conseil municipal d'enfants du Thou vous propose de nettoyer le village. Ensemble, nous pourrons rendre notre village plus propre.

Bibliothèque municipale «Thou-Lire»

Vous aimez les livres, les feuilleter, les toucher, les respirer, que ce soit roman, policier, biographie, revue, documentaire, CD, DVD, n'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque, pas besoin d'être inscrit pour consulter.

Pour emprunter, la cotisation est de 4 € pour l'année pour les adultes, et gratuit pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi.

Bilan animations

Nuit de la lecture du 19 janvier : vif succès pour ce polar de nuit, 44 personnes étaient présentes, adultes et enfants. Durant la soirée, ils ont cherché des indices à la lampe de poche, relevé des empreintes, répondu à des questions, identifié un portrait robot, écouté des lectures d'intrigues, réalisés un cadavres exquis, certains ont même apprécié de lire une BD à la lampe



Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h



Nuit de la lecture

de poche. La soirée s'est terminée à 22 h avec un public ravi.

Merci à nos lecteurs de faire vivre la bibliothèque.

Atelier généalogie animé par une bénévole de l'association «Le fils d'Ariane» : 8 personnes y ont participé

Suite de l'animation «**Dis-moi dix mots**» : une exposition a été faite avec toutes les œuvres produites.

Merci à tous les participants: la classes de CM1, l'atelier d'écriture, les lecteurs, un atelier d'enfants venus faire du quilling avec les 10 mots.

Prix des lecteurs enfants : lancé le 6 octobre 2018 pour les CE1/CE2 (4 livres à lire), CM1/CM2 (4 livres également), le prix sera clôturé courant mai 2019.



Le 10 avril un atelier a été proposé aux enfants à partir de 10 ans dans le cadre de «**La science se livre**» organisé au niveau national avec un animateur ; le thème choisi au Thou «Traces et empreintes».

Toujours d'actualité «**La grainothèque**» : c'est le printemps, il faut semer, vous pouvez venir prendre des sachets de graines, mais également nous en déposer avec le nom des graines dessus, nous avons des petits sachets vides qui vous attendent, n'hésitez pas à venir les remplir.



Dis-moi dix mots, atelier de quilling

Contacts 05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@gmail.com
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>



Ecole maternelle



Cinéma

Grâce au don de l'association de parents d'élèves (APE), nous avons emmené les enfants au cinéma Le Palace à Surgères le jeudi 24 janvier 2019. Les élèves de PS, PS-MS et MS sont allés voir «La chasse à l'ours», les deux classes de GS sont allés voir «Mimi et Lisa». Un grand merci de toute l'équipe pour l'investissement de l'association.

Spectacle offert par la CdC

Un très beau spectacle «Ficelle», de la compagnie Mouton Carré, a été offert à toute l'école maternelle par la Communauté de Communes.

Carnaval

En association avec l'APE, le vendredi 5 avril 2019, nous avons organisé un carnaval sur le thème des mains.

Semaine de la Maternelle

Elle a eu lieu du 8 au 12 avril 2019. A cette occasion, chaque classe a invité les parents à venir participer à des jeux de société dans les classes. Nous remercions les parents d'être venus partager ce moment avec nous.

Rappel

Les inscriptions pour la rentrée 2019 ont commencé. Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, merci de contacter Audrey CHAIGNEAU au 05 46 35 08 36.



Ecole élémentaire

Loto du samedi 9 mars

Pour la cinquième année, le loto de l'école élémentaire a une nouvelle fois affiché complet. Merci à l'APE d'avoir aidé à l'organisation et assuré une restauration rapide. Rendez-vous l'année prochaine, le samedi 14 mars 2020 !

A noter dans vos agendas

Fête des écoles

Vendredi 28 juin sur le nouveau podium
à 18 h : Spectacle Maternelle
à 19 h : Spectacle Élémentaire



Ça sent bon
les beaux jours,
les activités
en plein air !!



Il était une fois, une association (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) qui ne rêvait que d'une seule chose, faire plaisir aux enfants et aux jeunes en proposant tout au long de l'année, quantité d'activités.

Alors, au sein même de cette structure, toute une équipe de professionnels travaillait d'arrache-pied pour proposer un programme riche en animations, suite aux diverses propositions des jeunes.

Voici ce que l'ensemble des familles a découvert pour les mois de mars et d'avril :

- Mercredi 13 mars : jeux d'arcade + billard + flipper,
- Vendredi 15 mars : prépa du séjour -13 ans pour cet été,
- Mercredis 20 et 27 mars : prépa du goûter presque parfait ; thème : Licorne,

- Samedi 30 mars : spectacle à La Comédie «Petit guide de survie avec son ado»,
- Samedi 6 avril : prépa de la Vélodyssée (séjour + de 13 ans) pour cet été.

L'ensemble du programme peut vous être envoyé par email (jeunesse@papj.fr) ou être consulté sur notre site internet: www.papj.fr.

Si tu es en CM2 ou que tu vas avoir 11 ans en 2019, le pôle jeunesse de PAPJ te souhaite la bienvenue !

L'animatrice Aurélie Le Moal, qui accompagne et travaille toute l'année sur le projet de **FESTIPREV** (festival du film de prévention jeunesse de La Rochelle) avec un groupe de jeunes de 3^e du collège Dolto à La Jarrie sera en tournage ac-

compagnée d'une réalisatrice professionnelle (Sophie Mestre) du 12 au 15 mars 2019. De plus, PAPJ vous invite le **samedi 18 mai** au cinéma le Dragon de La Rochelle pour visualiser les différents courts métrages des jeunes collégiens de la CDA.

Aurélie
Responsable secteur
jeunesse PAPJ
06 21 82 36 20





Le premier semestre 2019 fut riche !



La **soirée Wii** fut une soirée fort agréable sous le signe de la bonne humeur malgré le petit nombre de participants.

Par contre, le **concert du groupe «Chitlin' Blues Band»** a connu salle comble. Un grand merci aux membres du groupe pour leur générosité sur scène et nous prenons rendez-vous pour l'année prochaine sans souci !!!

Le **loto** organisé par les enseignants de l'école élémentaire a fait des heureux cette année encore et a permis une très bonne collaboration entre parents d'élèves et enseignants.

Par contre, à notre plus grand regret, nous avons dû annuler, faute de participant, la **soirée tarticlette**.

Les enseignants de l'école maternelle ne sont pas en reste. Merci pour ce défilé très bien organisé avec des bonhommes **Carnaval** plus que vivants. Merci à tous les participants.

Malheureusement rien ne se fait sans **organisation** et sans **organisateurs**.

Tout a une fin et l'association verra 2 voire 3 de ces 6 membres de bureau partir à la fin de l'année scolaire car les enfants grandissent et quittent l'école pour partir vers de nouveaux horizons.

Certains autres membres du bureau souhaitent également laisser leur place. J'ai eu la chance d'avoir depuis 3 ans un bureau complet avec 6 membres investis, ce qui permet une délégation des tâches compatibles avec nos obligations professionnelles respectives et nous souhaitons passer doucement la main à de nouveaux parents qui souhaitent s'investir à leur tour.

Si personne ne nous rejoint (et/ou nous remplace), l'association sera vouée à disparaître et les manifestations ne pourront plus être organisées ce qui engagera une baisse de

la dotation versée aux deux écoles.

Je vous rappelle que cet argent permet à vos enfants d'effectuer des projets pédagogiques (spectacles, sorties, séjours...) et de leur laisser des souvenirs de leur scolarité. Si vous désirez nous rejoindre, si vous avez des questions, des envies, n'hésitez pas à nous contacter. Rien n'est impossible, il faut juste le vouloir.

Devenir bénévole, envie d'agir pour les enfants... Envie de travailler avec des équipes enseignantes engagées.

Partage, compétences, responsabilités et convivialité sont les maîtres mots de nos équipes de bénévoles, pour la réussite de nos actions.

A bientôt pour:

- Le Vide-grenier le 12 mai
- La Fête de l'école et la Kermesse le 28 et 29 juin
- Le Rallye-Vélo qui clôturer l'année le 7 juillet

Nathalie Dauvé

ape LE THOU LANDRAIS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65
apelethoulandrais@gmail.com

Du changement au sein du bureau de l'association !



L'Assemblée Générale de VLTL a eu lieu le 11 mars 2019. Comme convenu, Sylvie Guillemain a quitté sa fonction de présidente de l'association après 9 ans de bons et loyaux services. Nous la remercions une fois de plus pour tout ce qu'elle a fait pour l'accueil de VLTL, pour le soutien qu'elle a eu auprès de l'équipe d'animation et pour tout son investissement auprès des différents partenaires de l'association.

C'est Mélissa Chasseret, une des membres du Conseil d'Administration, qui a repris le flambeau en étant élue au poste de présidente.

Durant ce conseil, Anaïs Belmontet a été élue au poste de vice-présidente, Nathalie Pineau a conservé le poste de secrétaire, Leslie Micheneau a été élue au poste de secrétaire adjointe et pour finir, Sandrine Boirivant a conservé le poste de trésorière.

De nouveaux membres nous ont également rejoint, puisque deux mamans ont intégré le Conseil d'Administration ; nous leur souhaitons la bienvenue.

En ce moment à l'accueil...

L'équipe d'animation de VLTL a choisi de célébrer l'arrivée du printemps pour les vacances, avec un programme autour des petites bêtes et des initiations sportives avec des ateliers surprises à piocher tous les matins pour le plus grands plaisirs des enfants.

Lors des dernières vacances déjà, le programme avait su ravir les enfants, lorsqu'ils avaient relevé le défi de transformer l'accueil en jungle, avec des décorations géantes, différentes œuvres collectives et de nombreux jeux et activités sur ce thème.

L'été pointera bientôt le bout de son nez...

Les animateurs préparent déjà tout un programme pour permettre aux enfants de profiter

de l'été avec les incontournables rencontres inter-centre de la CdC, les grands jeux, les sorties piscine... et autres activités que vous découvrirez sur le programme d'inscription !

Comme chaque année, plusieurs mini séjours seront également proposés :

- deux séjours sportifs avec tir à l'arc, du 22 au 24 juillet et du 24 au 26 juillet (Landrais).
- un séjour commun artistique est à confirmer. Il se déroulera du 15 au 18 juillet avec une soirée spectacle transmission le 18.

Comment et quand inscrire ses enfants ?

A l'accueil de loisirs, auprès des directrices. Cette année, l'accueil ouvrira du lundi 8 juillet au vendredi 2 août avec toujours plusieurs possibilités :

- Journée entière : 9 h - 17 h
- Matin avec repas : 9 h - 13 h
- Après-midi : 13 h - 17 h
- Péri accueil : 7 h 30 - 9 h et 17 h - 18h30

Les inscriptions se feront sur rendez-vous :

- mardi 11 et jeudi 13 juin 2019 pour les adhérents 2018/2019 de l'association VLTL habitants Le Thou / Landrais
- lundi 17 et jeudi 20 juin 2019 pour tous les adhérents 2018/2019 de l'association VLTL
- les lundis 24 juin et 1^{er} juillet et les jeudis 27 juin et 4 juillet 2019 pour tous

Clôture des inscriptions jeudi 4 juillet 2019. Nous vous rappelons que pour une meilleure organisation du programme et de l'équipe d'animation, il n'y a plus de désinscription possible hors certificat médical après cette date.

Pour le conseil d'administration, la vice-présidente Anaïs Belmontet et la présidente Mélissa Chasseret

Contacts

- **Directrices**
Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- **Présidente de VLTL** : Mélissa Chasseret
vltl@hotmail.fr et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites mairies consultables**



Bilan de fin d'année 2019

U6-U7 : les enfants sont assidus aux entraînements ; en revanche, ils restent assez absents sur les plateaux proposés. Très bon comportement dans le foot.

U8-U9 : malgré le déplacement de La Rochelle, leur coach est toujours à leur côté. A noter, encore des progrès et des résultats pour le trois équipes aussi bien sur les entraînements que sur les plateaux.

U10-U11 : les joueurs répondent très souvent présents aux entraînements et aux matchs. Après deux montées de niveau D2 (niveau 1), les joueurs sont en difficulté.

U14-U15 : 1^{re} phrase très intéressante – 3^e en niveau 1 poule A – 2^e phase plus compliquée (1 victoire et 4 défaite).

U16-U17 : l'équipe est montée en Régionale 2, avec de gros déplacements (2 défaites, 2 nuls et 1 victoire) ; objectif de l'équipe : le maintien de niveau. Elle a gagné *la Finale Futsal Départementale (10-1)* contre Pons.

Loisirs masculin : très peu de match pour cette année. Récemment, lors des entraînements, il s'oppose contre les U16-U17 du club, ce qui leur est très positif.

Pour information : 3 coaches ont été présenté au module éducateur U10-U11 et un module éducateur pour U17-U19 avec réussite.

Prochaines dates de tournois à retenir

Journée du débutant

U6-U7 et U8-U9 Périgny le 1^{er} juin
U6-U7-U8-U9-U10-U11 / Jonzac le 8 juin
U6-U7-U8-U9 / La Jarne le 15 juin
U12-U13 /A Oléron le 9 juin

Assemblée Générale le 14 juin à 18 h 30

Sortie Yakajouer pour U6-U7 le 22 juin

Spécial U12-U13

«Le Club Loisirs Jeunesse Le Thou, la catégorie U12-U13, une équipe qui fait parler d'elle»

Le but de l'entraîneur est de faire progresser le groupe dans une atmosphère de travail agréable. Pour cela, il fait appliquer les valeurs du club qui sont : respect, formation, solidarité et épanouissement. Cette équipe est composée de 12 joueurs se connaissant depuis longtemps. L'équipe est assidue aux entraînements. La solidarité, la cohésion d'équipe et l'envie sont ses points forts, ce qui lui a permis de monter en niveau.

Sorties prévues en mai et juin

L'actualité de notre association Handi-Side pour les mois de mai et juin :

- Participation à des **jumbo-run** (balade en faveur des personnes frappées de handicaps) le 4 mai à Prissé-la-Charrière (79) et le 22 juin à Confolens.

- Le 11 mai, nous participerons à la **Journée Gendarmerie** à Segondigny (79).

- Le 12 mai, nous serons au Thou pour notre première **Expo-Rencontre** - avec la complicité de Serge Bourdeau - entre passionnés de véhicules anciens (ou pas) de tout genre. Cette rencontre se fera devant les

commerces entre Vival et la boulangerie de 8 h 30 à 12 h 30.

- Le 25 mai, nous serons au **foyer des Aigues marines** à La Rochelle.

- Le 26 mai, **petite balade sur l'île d'Oléron** au départ de Surgères, parking de Lelercq à 10 h (avec son pique-nique).

- Nous serons aussi présents pour la **Foire aux anguilles** mais derrière les fourneaux et la buvette.

Pour tous renseignements, je reste à votre disposition :

Claude - 06 77 34 27 55
handiside17290@gmail.com

- Nous terminerons ce programme par la balade en faveur de l'**association Kaelan** afin de récolter des fonds le 23 juin.

Bien sûr, toutes ces balades se feront dans le respect du code de la route et des règles de sécurité.



Spectacle folklorique

Tholusiens, Tholusiennes, les Martrêches vous invitent à venir applaudir le spectacle du groupe folklorique lorrain, alsacien «La Kaul» le **dimanche 9 juin** à 15 h salle des fêtes du Thou.



Entrée participative, buvette et tombola.

Jacky Valin

Au printemps, mettons nous en mouvement



Le printemps est là et avec lui les aléas climatiques qu'on ne peut maîtriser. Qu'à cela ne tienne, pluie ou soleil, rien ne nous empêche de **pratiquer avec bonheur** les nombreux exercices proposés par nos deux animatrices qui rivalisent de compétence et d'imagination.

La cotisation annuelle est de 93 € mais si vous adhérez maintenant, ce montant pourra être considérablement minoré. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une séance d'essai. Nous vous accueillerons avec plaisir dans une **ambiance chaleureuse**.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou :

- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi de 19 h à 20 h

A très bientôt

La présidente, Alba LE DU
La secrétaire, Marie-France PEPIN



Troc-plantes pluvieux...

... Troc-plantes heureux !

Oui, malgré le froid et la pluie... cela n'a pas découragé de nombreuses personnes, venant des environs, La Rochelle, Rochefort et même la Vendée.

À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'association des jardiniers de la SNCF (Jardinot). Il s'agit d'une association plus importante que la nôtre, permettant ainsi de riches échanges entre elles.



Durant cette matinée, nous avons pu remarquer de nouvelles personnes, jeunes et moins jeunes.



Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous le **12 octobre**, même endroit, même heure (devant la salle des associations, 9 h / 12 h).

Bien cordialement
L'équipe des Jardiniers amateurs

Jeux de société

Nous n'avons pas fait état de notre existence depuis bien longtemps. Au club, nous pratiquons des jeux de cartes, essentiellement **belote et tarot**. Nous sommes bien sûr ouverts à toutes propositions permettant d'exercer ces passions : jeux de société, Scrabble, Rummi-cube, etc.

Si vous avez envie de partager un moment avec notre petite équipe, venez nous retrouver **tous les jeudis** de 14 h à 18 h à la salle du presbytère : vous pourrez y rencontrer notre présidente Lucienne Konieczny qui vous donnera toutes informations utiles

Le club des aînés



Nouvelle équipe

Le Thou s'Anime vous invite à participer à notre vide-grenier du Chiron le 28 avril.

La **Foire aux anguilles** se fera cette année sur la seule journée du samedi 15 juin 2019.

Jeux organisés et animés par des associations du Thou, structures gonflables, manèges, taureau mécanique, etc., seront à votre disposition à partir de 10 h jusqu'à 21h ou plus.

A midi, petite restauration possible sur place.

De 17 h à 18 h 30, animation musicale avec le groupe «La Chorale Éphémère».

A partir de 19 h, repas, puis dès 21 h, spectacle pop rock avec «Free Five». Vers 23 h, feu d'artifice puis bal avec l'animateur Renaud.

Toute l'équipe et moi-même vous espérons nombreux à nos manifestations

Pour tous renseignements **06 72 02 86 79**

Créations personnelles

Passe-Temps Evasion souhaite à tous les Tholusiennes et Tholusiens une bonne année la santé et du bonheur. Que 2019 vous inspire à la réalisation de jolies créations personnelles qui occuperont vos loisirs et surprendront votre entourage.

Revenons quelques instants à l'année 2018. Le traditionnel **Marché de Noël** a eu lieu les samedi 2 et dimanche 3 décembre. La tempête qui s'est invitée pour ces deux jours a pénalisé les organisateurs de l'affluence des chineuses et chineurs à remplir la salle des fêtes et aussi au grand désarroi des exposants.



Le **repas de fin d'année** a réuni tous les membres de l'association pour se donner rendez-vous en 2019.

Une nouvelle année commence et toutes les créatrices de point de croix, couture et patchwork sont invitées à se joindre aux dames qui se retrouvent **tous les mardis** au local du presbytère **de 14 h à 17 h 30**.

Un **atelier peinture** est aussi proposé tous les mercredi et vendredi de 14 h à 17 h.

De nouveaux artistes ont rejoint le groupe et vous pouvez à tout moment prendre contact avec eux.

Vous pouvez également contacter la présidente :

M^{me} Ferrand-Garenne
au **06 22 39 34 58**



Vous désirez marcher ?

Le bureau

Coprésidentes :

Jourdain Brigitte, Ruescas Flora

Trésorière : Caille Hélène

Secrétaire : Pensivy Martine

L'association «Thou's dehors» est ouverte à tous à partir de 16 ans. Nous sommes 30 adhérents.

La cotisation est de 26 €, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la Fédération des Foyers Ruraux. Nous marchons presque toute l'année avec seulement une petite interruption en août.

Vous désirez marcher ? Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers à découvrir.

Si vous venez à l'improviste, rendez-vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoyurons.

Jours et horaires :

Le mardi à 14 h 30

Le mercredi à 19 h

Le dimanche à 10 h

Et le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30



Rochefort, janvier 2019



Landrais, février 2019

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone

Agenda 2019

Week-end de l'Ascension, du 30 mai au 2 juin : tous les ans, le club organise une sortie pour les adhérents et leurs conjoints. Cette année, direction Arcachon, dune du Pyla et belles balades.

Nous sommes 23 personnes, dont 17 adhérents. Logement en mobile-home, repas partagés ensemble.

Au programme, de belles randos et découvertes. Départ jeudi matin et retour dimanche soir, nous partons avec 2 mini-bus et deux camping-car.

Mercredi 1^{er} mai, marche famille pour les adhérents, conjoints et enfants.

Contacts

Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17

Flora Ruescas 06 23 57 50 17

Hélène Caille 07 80 55 83 71

Martine Pensivy 06 29 82 73 53

**N'hésitez pas à nous rejoindre !
Après quelques kilomètres,
bol d'air, bonne humeur
et bonne nuit garanties.**

Vide-penderie, février 2019



Rendez-vous au JazzClub du Thou

Pierrick Pédron quartet
le jeudi 16 mai à 21 h

La musique de Pierrick Pédron a la saveur des choses rares, et le moins que l'on puisse dire est que son dernier album est d'une qualité exceptionnelle. Encensé, il a déjà marqué les esprits. Il affiche un parcours qui en dit long sur la diversité de ses goûts, une assise jazz qui venait se frotter au rock, au groove ou à la soul. Saxophoniste audacieux de grand talent, à l'indiscutable personnalité sonore et stylistique, Enchaînements précis, tonicité juste, rythmes vifs, phrases supérieurement écrites et stop chorus sidérants, chaque soliste reçoit son dû. Un concert indispensable.

«Du jazz au sommet qui vous prend corps et âme» *Télérama*, Michel Contat

«C'est le plus beau son d'alto aujourd'hui. Le plus déterminé, le plus franc, alliant, pour amateurs, la gloire d'Art Pepper à celle d'Ornette Coleman, mais passe encore. Donnant à entendre le jazz en majesté. En neuf albums, Pierrick Pédron affiche un parcours d'une droiture et d'une maestria qui laissent coi.» *Le Monde Musiques*, Francis Marmande

Pierrick Pédron (saxophone), **Carl-Henri Morisset** (piano), **Thomas Bramerie** (contrebasse), **Élie Martin-Charrière** (batterie)



Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :
bc.doublet@orange.fr
05 46 35 54 61
Blog : *Musique à la campagne*

Arozoaar, 2 ans déjà !

En mai, nous fêterons les 2 ans de l'arrivée des premiers salariés sur le Jardin. Parmi l'équipe des 5 salariés qui ont connu la création du Jardin, 4 sont partis vers des formations ou un emploi. En effet, outre la production de légumes, notre mission en tant que Chantier d'insertion est d'accompagner les salariés dans leur projet professionnel.

Aujourd'hui, l'équipe des ouvriers maraîchers est composée de **15 personnes**, entre 20 et 60 ans et pour moitié féminine. Le travail au quotidien est supervisé par un maraîcher et



une encadrante, et un accompagnateur socio-professionnel les suit dans leurs projets individuels.

En 2018, l'équipe a produit plus de **15 tonnes de légumes biologiques** qui ont été vendues sous forme de paniers hebdomadaires à une centaine d'adhérent en circuit court, essentiellement sur le Jardin. En septembre, nous avons ouvert un **point de dépôt à La Rochelle**, chez Cohésion 17 dans le quartier Saint-Maurice.

En 2019, le Jardin pourra fournir en légumes plus de 150 adhérents et nous espérons commencer la **construction d'un bâtiment agricole** qui nous permettra d'améliorer les conditions de travail et d'accueil.

Nous organiserons une **Fête** ouverte à tous les Tholusiens en **juin** ! A suivre...

Si vous souhaitez en savoir plus sur nos paniers de légumes bio, n'hésitez pas à nous contacter au **06 35 37 14 79**, à passer nous voir au Lieu-dit **Le Mont d'Or** ou à visiter www.arozoaar-cocagne.org



Le transport à la demande, c'est simple !

Le Transport à la demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes (minimum à 3 kilomètres de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués (hors jours fériés).

Réservation obligatoire au **0 800 73 01 46**
(service et appel gratuits)

Horaires disponibles sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr
Contact par mail au : tad17@nouvelle-aquitaine.fr

Aide à la déclaration de revenu

Permanences
à la trésorerie de **Surgères**

- Mercredi 24 avril
- Mardi 7 mai

de 13 h 30 à 16 h

BIJ Aunis Sud

Bureau Information Jeunesse

Maison de l'Emploi
Square du Château - BP 89
17700 **SURGERES**

Responsable du BIJ Aunis
Sud ; Référente Jeunesse

Christelle BITAUDEAU

Ligne directe : 05 46 07 76 10

Email : bij@aunis-sud.fr

Fax : 05 46 07 76 14



Système d'échange de service, d'entraide et de solidarité entre habitants d'un même territoire,
l'Accorderie de Surgères existe depuis 2013.

Le principe est simple, vous devenez accordeur(e) dès lors que vous vous êtes inscrit(e).

Vous proposez vos services, savoirs-faire et compétences et avez accès aux services des autres membres ainsi qu'aux activités qu'ils organisent. Véritable projet solidaire qui permet d'enrichir la vie quotidienne de toutes et tous à l'échelle du territoire.

Les principes de bases :

- * 1h de service reçu = 1h de service rendu
- * l'échange repose sur le temps et non sur l'argent
- * équilibre dans les échanges (je reçois autant que je donne)
- * de l'échange et non du bénévolat
- * prise en charge de l'organisme par les accordeur(es)

Les trois types d'échanges :

- * échanges individuels : en échangeant avec les accordeur-es ou en participant aux activités de groupe (atelier tricot, yoga, anglais, peinture, ...)
- * échanges associatifs : en participant à la gestion quotidienne de l'Accorderie (accueil, envoi de courrier, participation aux commissions, saisie informatique, ...)
- * échanges collectifs : en participant à la mise en place d'activités collectives d'échange qui s'adressent à l'ensemble des accordeur-es (services collectifs d'intérêt général du type jardin partagés, groupement d'achats).

**Adhésion
gratuite**

Contactez-nous ! Tél. : 09 84 47 40 93 - Tél. : 06 51 28 84 96 ou 06 98 33 69 02

4 avenue Saint Pierre - 17700 Surgères - Email : surgeres@accorderie.fr - Site : <http://www.accorderie.fr/surgeres/>

EXPO

c'est THOU un art

EXPO

Dimanche 28 avril 2019 de 10h à 18h

Salle des fêtes Le Thou



**VENEZ RENCONTRER LES ARTISTES
ET PROFITEZ DE LEURS OEUVRES**

Organisée par la commission animation, culture et sport de la commune du Thou.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai**.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Rendez-vous à **11 h 30** au Monument aux morts

Un pot de l'amitié sera offert à la fin de la cérémonie salle de l'ancien presbytère

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	En savoir +
Dimanche 28 avril	Vide-grenier	Le Chiron	Le Thou S'Anime	p.15
Dimanche 28 avril de 10 h à 18 h	Expo «C'est Thou un art»	Salle des fêtes	Commission Animation	p.19
Samedi 11 mai à 10 h	Si on nettoyait le village ?	-	CME	p.7
Dimanche 12 mai	Vide-grenier	-	APE	p.11
Jeu-di 16 mai à 21 h	Jazz : Pierrick Pédron quartet	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	p.17
Dimanche 9 juin à 15 h	Spectacle floklorique : «La Kaul»	Salle des fêtes	Les Martrèches Tholusiennes	p.14
Samedi 15 juin	Foire aux anguilles	Champ de Foire	Le Thou s'anime	p.15
Vendredi 28 juin à partir de 18 h	Fête de l'école	Champ de Foire	Ecole - APE	p.9
Samedi 29 juin	Kermesse	-	APE	p.11
Dimanche 7 juillet	Rallye Vélo	-	APE	p.11